

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

SOUS-PREFECTURE
Haute-Garonne
29 AOÛT 2013
SAINT-GAUDENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **BARBAZAN**

Séance du **28 août 2013**

Nombre de conseillers	
- en exercice	10
- présents	9
- votants	9
- absents	1
- exclus	0

L'an deux mille treize, le 28 août à 18 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Henri GALY, Maire.

Etaient présents : MM.

Mmes BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, Mrs BOURELY Marcel, BRUNA Roger, DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SIBRA Gérard.

Absente excusée : Madame LOMBARD Française

Date de convocation :

22 août 2013

Date d'affichage :

M. Mme STRADERE Michèle a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

OBJET

DEMANDE DE
SUBVENTION
INDEMNISATION
BIENS NON ASSURES
INONDATION 18 ET 19
JUN 2013.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la crue de la Garonne des 18 et 19 Juin 2013, il est demandé par l'Etat (courrier du 29 juillet 2013) de faire un dossier de demande de subvention concernant l'indemnisation des biens non assurés d'un montant de 14 608.75 € HT soit 17 472.07€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte l'opération,
- Accepte le Plan de Financement Prévisionnel
- Sollicite l'aide de l'Etat, du Conseil Général et du Conseil Régional.

Les conditions nécessaires étant de connaître les prises en charge de ces trois collectivités.

Vote à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Sous Préfecture de Saint-Gaudens
le _____ et publication ou
notification du _____



[Handwritten Signature]
Signature